

plein temps

Parti communiste français
collectif *Activité en direction des retraité-e-s*
06.08.81.19.61-junkerdaniel@hotmail.com

N°46 novembre 2015

« NOS VIES... »

Une nouvelle fois, les retraité-e-s se mobilisent pour exiger l'abandon des mesures régressives soutenues par le patronat et les tenants de la finance avec la complicité du gouvernement Valls. Les retraité-e-s agissent pour gagner des conditions de vie digne, répondant à leurs besoins.

Des mesures injustes et inefficaces

Des millions de retraités, notamment les femmes, dont les revenus sont en deçà du seuil de pauvreté, vivent les restrictions dans l'accès à la santé et aux soins, aux transports, à un logement digne, aux loisirs et à la culture.

Le durcissement des conditions d'obtention de la retraite (allongement à 63 ans pour la retraite complémentaire), le blocage des pensions depuis 3 ans (minable revalorisation de 0,1% au 1^{er} octobre), l'alourdissement incommensurable des impôts, l'instauration de la contribution additionnelle de solidarité de 0,3%, toutes ces décisions sont injustes en aggravant encore les inégalités.

Elles sont inefficaces car, dès lors que les salariés ou les retraités ont moins d'argent pour acheter ce dont ils ont besoin, l'économie ne pourra pas repartir et le chômage continuera d'augmenter.

L'alternative existe, faisons-la vivre

Dans cette situation, avec les désillusions et les écœurements accumulés, la droite et l'extrême droite se voient déjà au pouvoir. Elles considèrent les prochaines élections

régionales de décembre comme un marchepied pour 2017 et l'occasion de faire pire encore dans la politique de recul social au profit du grand capital.

Comme le gouvernement actuel, elles conçoivent la question de la retraite et du vieillissement uniquement comme une charge économique, en témoignent les réformes Balladur et Juppé remettant en cause la retraite et la sécurité sociale.

Nous pensons que la retraite est un choix de société essentiel qui suppose d'intégrer pleinement dans les poli-

tiques publiques mises en œuvre la notion de société pour tous les âges. Il s'agit de faire face aux défis posés par les évolutions démographiques en poursuivant le principe d'une solidarité inter-générationnelle. Cela implique que soient déployés les moyens financiers nécessaires et que soient accordés aux personnes

âgées les pouvoirs pour faire valoir de nouveaux droits.

« Nos vies...votre vie, d'abord »

C'est à partir de cette conception que nos candidats aux prochaines élections régionales abordent les questions de santé et d'accès aux soins, de sécurité sociale, d'établissements hospitaliers de proximité (EHPAD), de fiscalité, de traitement des pensions, de déplacement, d'habitat, d'accès aux services publics, à la culture et aux loisirs.

Pour battre la droite et son extrême, faire vivre une alternative d'égalité, de dignité, de citoyenneté respectueuse de l'environnement, rencontrons-nous, débattons, faisons vivre l'alternative, soutenons les listes avec les candidates et candidats communistes lors des élections régionales les 6 et 13 décembre 2015.

Daniel Junker

D'ABORD ! »

DANS CE NUMÉRO

- Des projets de loi porteurs de régression sociale page 2
- Les retraites, quel devenir ? page 3
- Réformer le financement de la Sécu pour la reconquérir
Pour la paix : solidarité avec les réfugié-e-s page 4



porteurs de régression sociale

Après avoir fait voter, au pas de charge, les lois réactionnaires Macron et Rebsamen/Combrexelle, le gouvernement Valls aggrave son travail de sape et de remise en cause des droits fondamentaux des citoyens à la santé.

Financement de la Sécurité sociale pour 2016

L'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) a été ramené au taux de 1,75%, (d'augmentation des dépenses sur 2015). Il était de 2,1% en 2015 et 2,4% en 2014. Soit une amputation de 7 milliards € en 2 ans. La dotation 2016 pour le secteur hospitalier est réduite de 800 millions €. 66 000 suppressions d'emplois dans ce secteur, alors que nous avons vécu des fermetures de services d'urgence cet été, pour

insuffisance de personnel.

L'objectif visé par le gouvernement est de réduire le déficit comptable de la Sécurité sociale en dessous de 10 milliards €, tout en augmentant les cadeaux au patronat.

Le financement 2016 de la Sécurité sociale est

maintenu sous le joug du pacte de responsabilité avec une nouvelle augmentation du crédit d'impôts, compétitivité, emploi (CICE) pour le grand patronat, qui bénéficie en plus d'une réduction concernant sa contribution au financement de la Sécurité sociale par des exonérations de cotisations pour la branche famille à hauteur de 4,5 milliards €. Le gouvernement conforte les allègements prévus par le pacte de responsabilité, avec un décalage de 3 mois de leur délai d'application.

Nous sommes très loin des « fiers » discours de François Hollande et Marisol Touraine lors de la commémoration des 70 ans de la Sécurité sociale.

Modernisation de notre système de santé

Ce projet de loi était d'autant plus attendu que les politiques successives menées depuis de nombreuses années n'ont pas apporté de réponses satisfaisantes aux besoins en matière de santé. Pire, elles n'ont cessé d'affaiblir notre système de santé public, considérant la santé comme un bien de consommation.

Hélas, ce projet de loi est loin de répondre aux enjeux actuels, notamment de permettre l'accès aux soins des

25 à 30 % d'assuré-e-s sociaux qui renoncements aux soins, faute de moyens financiers. Alors que des engagements avaient été pris par le candidat F. Hollande de rompre avec la loi « Hôpital, patients, santé, territoire » ou loi « Bachelot » de 2005 au vu des désastres engendrés pour l'hôpital public, ce projet confirme, voire aggrave la loi « Bachelot ». L'hôpital public est considéré comme une entreprise privée avec l'aval du gouvernement actuel.

Les pouvoirs accordés aux directeurs d'Agences régionales de Santé (ARS), sorte de super-préfets sanitaires, sont élargis. La création obligatoire des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) constituent une menace de fusionner et donc de fermer des établissements, des services, des lits d'hôpitaux. Alors qu'aujourd'hui il existe 1200 à 1300 hôpitaux, il serait question de constituer 100 GHT !

Que deviennent le lien de proximité, l'annonce de réduire les inégalités, la démocratie sanitaire ? Avec les mégapôles de la loi « de nouvelle organisation du territoire » (loi NOTRE), voici les mégahôpitaux. Une façon de légitimer un peu plus les cliniques du privé.

Il n'y a dans le projet de loi nullement conscience que le monde de l'hôpital public va mal, souffre des politiques de réduction des moyens menées depuis des années : effectifs en flux tendus, offre de soins en diminution, délais d'attente allongés, urgences asphyxiées...

Face à ces choix exclusivement financiers, exigeons une véritable politique de santé publique

Dans les hôpitaux, la tarification à l'acte (T2A), système inefficace, doit être supprimée.

Il faut en finir avec les dépassements d'honoraires, les franchises et forfaits hospitaliers, les exonérations de cotisations « patronales » qui privent notre protection sociale de milliards € de ressources.

Il faut instaurer une cotisation sur les revenus financiers, au taux de la cotisation « patronale » actuelle, cela représenterait, sur une base de 317,9 milliards € de revenus financiers en 2010, 41 milliards € pour la maladie, 26 milliards € pour la retraite et 16 milliards € pour la famille.

Des moyens financiers, il y a en. Encore faut-il avoir le courage politique d'utiliser l'argent autrement.



LES RETRAITES

quel devenir ?

Les retraité-e-s sont de plus en plus nombreux dans notre pays, près de 30% du corps électoral. Leur situation sociale et leur protection sociale se dégradent sous les coups de boutoir de la droite dite républicaine, du Parti socialiste qui cède, du FN qui n'a jamais été un appui pour les retraités salariés du public comme du privé, chacun peut se souvenir comment il a vilipendé la retraite à 60 ans du secteur privé et celle de la fonction publique et des régimes spéciaux.

Les retraité-e-s ont besoin de sécurité sociale. Celle-ci permet à tous les travailleurs d'avoir des droits incomparables en matière de retraite, de santé, d'accidents du travail et d'allocations familiales.



La Sécurité sociale a été mise en œuvre à la libération en 1945, par un ministre communiste, Ambroise Croizat. Elle porte ainsi, la signature du PCF. La Sécurité sociale a mis fin aux inégalités où la plupart des travailleurs n'avaient que des droits très limités et précaires en matière de protection sociale. Elle leur a permis d'avoir immédiatement des droits nouveaux en matière de santé, de retraite et d'allocations familiales.

Ce système a été immédiatement décrié par la droite et celle-ci s'employa à saper les acquis sociaux qu'elle procurait. Chacun se souvient des mesures prises dès 1967 par de Gaulle

pour en réduire la portée, puis en 1993 par Balladur, et ensuite par les autres gouvernements de droite sous Chirac, Juppé, Sarkozy et Fillion. Aujourd'hui, elle est menacée dans son existence même.

Le droit à la retraite a été porté par Sarkozy à 62 ans. Aujourd'hui, Hollande lui emboîte le pas en acceptant les modifications sur les retraites complémentaires par l'accord Medef et quelques organisations syndicales. L'âge de la retraite est porté à 63 ans, des décotes et surcotes peuvent conduire des salarié-e-s en âge de partir à 62 ans à reculer leur départ de 63 à 67 ans. F Hollande et M. Valls s'en félicitent, pas les jeunes ni les retraité-e-s car les uns devront attendre interminablement pour trouver un emploi et les autres resteront, dans des conditions de santé dégradées, plus longtemps au travail.

Concernant l'assurance maladie; les remboursements contraignent les assuré-e-s à chercher des solutions au moyen des complémentaires qui deviennent toujours plus chères. Les allocations familiales viennent de perdre leur caractère d'universalité par des mesures honteuses prises par Hollande et Valls.

Les accidents du travail deviennent une variable d'ajustement et le gouvernement socialiste vient de soulager le patronat des centaines de millions d'euros affectés aux

accidents du travail contre sa modeste participation financière aux retraites complémentaires.

Les pensions sont bloquées depuis 3 ans et l'intention gouvernementale est de poursuivre cette dégringolade des prestations retraites dans les années à venir sous prétexte que les caisses seraient vides.

Pourtant, de l'argent, il y en a. Il suffirait d'arrêter d'exonérer le patronat des cotisations sociales jusqu'à 3,5 fois le smic. Le patronat peut supporter également une augmentation de sa part dans les cotisations sociales. En effet, les reculs de l'âge de la retraite, le blocage des pensions, les exonérations de cotisations devaient permettre de retrouver croissance et emploi par la réduction des «charges sociales». Ces mesures n'ont rien apporté et les actionnaires ont empoché l'argent soustrait des cotisations sociales. Des dizaines de milliards € de la Sécurité sociale ainsi été volées aux salarié-e-s et aux retraité-e-s.

Ce qui vient de se passer concernant la fin de la demi-part fiscale pour les personnes veuves, avec une réduction progressive jusqu'à sa disparition totale en 2014, mesure datant de Sarkozy et qu'Hollande n'avait pas supprimée, montre tout ce qui est possible. En effet, le gouvernement, pressé de toutes parts, vient d'annuler, en catastrophe, pour 2 ans, les effets de cette mesure injuste.

Demain, les retraités peuvent aussi réagir par leur bulletin de vote.

Abstention ou vote FN sont des impasses

Ce serait avaliser tous les reculs sociaux mis en œuvre autant par la droite républicaine que par le Parti socialiste ces dernières années.

Concernant l'extrême droite française FN, dont les dirigeants avaient fait leurs preuves du temps de Pétain, en faisant crouler les systèmes sociaux d'avant guerre, elle n'est guère qualifiée pour défendre la situation des retraité-e-s, car ses dirigeants actuels n'ont cure des petites retraites et des systèmes sociaux qu'ils pourfendent chaque jour.

Les communistes ont été à la pointe du combat pour créer un régime unique de Sécurité sociale, ils l'ont fait avec un parti communiste fort. Un grand patron disait : «On ne fait pas la même politique sociale avec un parti communiste fort qu'avec un parti communiste affaibli. »

Demain, s'il n'est pas mis un terme à la destruction sociale, c'est à un recul de civilisation que nous assisterons avec davantage de précarité dans tous les domaines, particulièrement pour les retraité-e-s laissé-e-s pour compte.

Il est plus que temps de redonner des forces à ceux qui luttent pour le progrès social, aux candidates et candidats communistes représentant le monde du travail et des retraité-e-s, lors des élections régionales les 6 et 13 décembre 2015.

RÉFORMER LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

pour la reconquérir

La thématique du « trou de la sécu » n'est pas particulièrement nouvelle : le régime général est en déficit en 1950, 1951, 1954 et 1955 ; et en 1952 le gouvernement Pinay est renversé suite au rejet de son projet d'étatisation de la collecte des cotisations sociales. Dès cette époque, les « milieux patronaux [...] prétendent que les charges sociales résultant notamment de la Sécurité sociale sont une entrave au développement de la production, placent nos entreprises sur un pied d'inégalité dans la concurrence internationale ».

La situation actuelle est pourtant profondément différente de celle qui prévalait dans les années 1950. Dans l'après-guerre, la France souffrait d'une pénurie de main-d'œuvre, alors que depuis plus de 30 ans elle est confrontée à un chômage de masse et à la précarité : le taux de chômage n'est jamais descendu en dessous de 7% depuis le « tournant de la rigueur » de 1982.

Niveau élevé du chômage, faiblesse des salaires : la crise de la Sécurité sociale est

fondamentalement une crise des recettes. La question du financement est donc une question fondamentale. La question de la cotisation est au cœur de la problématique du financement.

En premier lieu, il est essentiel de tenir fermement sur la conception de la cotisation sociale. Celle-ci n'est pas une charge, mais un élément du salaire, le salaire socialisé, et cela est vrai de la part dite « ouvrière » comme de celle dite « patronale ». Par conséquent, les exonérations de cotisations constituent une baisse des salaires, et à plus forte raison leur baisse comme celle des cotisations d'allocations familiales.

Mais en second lieu, ce constat ne doit pas nous interdire de lutter pour une réforme du financement des cotisations dites « patronales », comme celle que propose la CGT.

C'est pourquoi nous formulons 2 propositions :

- une double modulation des cotisations « patronales » tenant compte à la fois de la

part des salaires dans la valeur ajoutée (c'est-à-dire les richesses créées par l'entreprise) et favorisant les entreprises qui créent des emplois (respectivement pénalisant celles qui en détruisent, par exemple en délocalisant).

- créer une contribution sociale sur les intérêts et dividendes perçus par les entreprises.

Cette réforme, qui irait de pair avec une remise en cause des exonérations sociales et du CICE2, viserait à favoriser les entreprises à accroître leur masse salariale.

Elle favoriserait l'emploi stable et qualifié et les hausses de salaires, contribuerait à la hausse de la croissance et par suite augmenterait les recettes de la Sécurité sociale.

Elle est donc une dimension essentielle de la reconquête de la Sécurité sociale pour laquelle lutte la CGT.

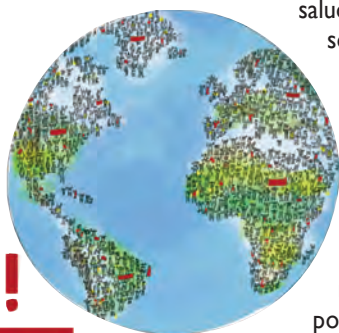
Pierre-Yves Chanu

vice-président CGT de l'ACOSS

POUR LA PAIX

solidarité avec les réfugié-e-s

**POUR NOUS
CE SERA
TOUJOURS
L'HUMAIN
D'ABORD !**



Face au drame de centaines de milliers de réfugiés et migrants qui fuient la guerre, le chaos, et la misère, notre colère et notre émotion sont immenses. Pour les communistes, la première des urgences est sans tergiverser la solidarité et le devoir d'accueil, sans discrimination, des réfugiés et des migrants.

Aujourd'hui enfin, grâce à l'engagement citoyen devant l'insoutenable, les verrous de l'égoïsme sont en train de sauter. Nous saluons toutes celles et tous ceux qui en sont les artisans. Le temps a été trop long, il a coûté trop cher en vies humaines : 29 000 morts en 10 ans en Méditerranée et aux portes de l'Europe.

Alors que le président de la République, François Hollande, a engagé l'armée française en Syrie, nous devons nous interroger : la poursuite de cette stratégie, en

dehors de tout mandat de l'ONU, peut-elle amener la paix au peuple syrien et au Proche et Moyen-Orient ?

Des solutions de paix existent : elles passent, dans l'immédiat, par accueillir en France plus de réfugiés que les seuls 24 000 en 2 ans annoncés ; et par un engagement ferme dans un processus de résolution de la crise syrienne et de transition démocratique. Depuis le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, notre pays a abandonné toute politique extérieure indépendante laissant la main à l'OTAN qui fait fi des principes d'égalité entre peuples et entre nations, de solutions concertées et négociées, et de prévention des conflits. La France doit aujourd'hui s'extraire de l'organisation atlantiste.

Le monde, l'humanité, ont besoin d'un changement complet des logiques de puissances, de domination et d'exploitation qui pèsent sur les relations internationales.

pour recevoir **Plein Temps** par la poste

Édition trimestrielle, **Plein Temps** est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.

Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir **Plein Temps** à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à :
PCF/Collectif *Activité en direction des retraité-e-s*
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19